



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par Soroptimist International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Soroptimist International se présente à l'occasion de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, rejoint par 90 000 autres voix, pour poser une question fondamentale : Comment se fait-il que nous ayons manqué de manière aussi flagrante à nos obligations envers la moitié de la population mondiale?

Notre organisation est un mouvement mondial qui œuvre à transformer les vies des femmes et des filles sur l'ensemble des spectres socioéconomique, politique et géographique. Près de 90 000 femmes font parties de ce mouvement, réparties dans plus de 3 000 communautés dans le monde. Ensemble, nous exigeons de savoir pourquoi nous tenons encore des conversations et des conférences internationales portant sur le problème de la violence à l'égard des femmes et des filles sans constater de réelle diminution de son incidence ou de sa prévalence.

Cela fait maintenant 30 ans que la troisième Conférence mondiale sur les femmes a eu lieu à Nairobi et que la question de la violence à l'égard des femmes a pour la première fois été largement acceptée en tant que violation des droits fondamentaux et tirée de la sphère privée pour être amenée dans la sphère publique. Néanmoins, après 30 ans de discussion, d'élaboration de politiques, d'essais d'interventions et de partage des meilleures pratiques, nous sommes toujours confrontés à la même pandémie de violence sexiste. Nous savons qu'une femme sur trois sera confrontée à la violence dans sa vie. Des cas semblables à ceux de Malala Yousafzai nous sont encore rapportés. Nous vivons encore dans un monde où la violence à l'égard des femmes et les filles reste une arme de guerre. Et nous venons à la cinquante-septième session de la Commission pour vous demander pourquoi.

Soroptimist International pense que nous en sommes réduits à nous poser cette question parce que nous avons changé les lois, la qualification des délits et les sanctions, mais nous n'avons apporté aucun changement dans la société, dans les relations ou aux facteurs sous-jacents qui autorisent la violence à se produire en premier lieu. La plupart des approches adoptées à l'égard de la violence sont globales au lieu d'être locales.

Il appartient aux États d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, mais également à chaque homme, femme, fille ou garçon de ce monde. Les activités de prévention doivent s'inscrire dans un contexte particulier et être adaptées à la culture et à chaque communauté. Nous avons besoin de l'approche globale que nous avons jusqu'ici appliquée à l'aide de conventions et de lois internationales, mais également de l'approche locale que nous avons dans un certain sens délaissée, en induisant une participation active de la société et un changement profond au sein de celle-ci.

Notre organisation, qui se veut le porte-voix des femmes dans le monde, apporte les réflexions, opinions et données d'expérience de ceux qui se trouvent sur le terrain, qui savent ce que la violence à l'égard des femmes et des filles signifie au niveau local, dans les communautés partout dans le monde :

[N.B. : A C F R S : Définition : une personne sur le terrain effectue le travail qu'implique un emploi, sans en discuter, sans le planifier ou le contrôler.]

La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les effets des conflits armés sur les femmes, la traite, le Printemps arabe, la sélection en fonction du

sexe, la violence domestique, les mutilations génitales féminines, le crime d'honneur, la santé maternelle, le viol, le harcèlement, la petite fille, le paludisme/la tuberculose/le sida, l'égalité de rémunération et le mariage forcé : lorsque nous traitons de questions de ce type, nous devrions garder à l'esprit qu'elles relèvent toutes de la violence à l'égard des femmes. Nous ne devons pas envisager ces questions de façon compartimentée. Nous devrions plutôt les envisager comme les éléments constitutifs d'un plus vaste problème qu'est la violence à l'égard des femmes. En concentrant nos efforts sur le problème dans son ensemble, nous pourrions veiller à ce que toutes les formes de violence à l'égard des femmes soient mises sur le devant de la scène au lieu de nous consacrer aux formes de violence qui se trouvent provisoirement sous les feux des projecteurs (Canada).

Nous n'utilisons pas ces ressources pour nous assurer que ces femmes sont en sécurité. Je pense que c'est exactement sur ce point que nous devons exercer des pressions auprès de notre Gouvernement, pour dire qu'il s'agit d'une ressource importante que nous ne pouvons simplement pas effacer d'un revers de la main (Royaume de Grande-Bretagne et Irlande du Nord). Le manque de ressources, en particulier financières, est souvent perçu comme un obstacle à la prise en charge de la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est plus rentable d'investir dans la prévention que d'attendre que la violence se produise. Même si nous ne connaissons jamais le coût véritable de la violence à l'égard des femmes, les estimations évoquent des milliards (au niveau mondial).

Des actes de violence à l'égard des femmes ont également lieu dans mon pays, ma ville, mon quartier (Royaume-Uni). Nombre de communautés ne reconnaissent pas la violence qui se produit dans leur propre milieu. La violence à l'égard des femmes et des filles se produit dans toutes les communautés, sous différentes formes et à des degrés divers.

Nous devons maintenant dire aux jeunes femmes des communautés ce qu'elles doivent faire lorsqu'elles se rendent compte que la violence domestique fait partie de leur relation; et il relève de notre responsabilité de nous impliquer et d'aider les victimes (Australie). La violence à l'égard des femmes et des filles se produit bien plus souvent dans la sphère privée, plaçant ainsi hors d'atteinte les mains qui pourraient aider la victime, à savoir l'État, mais également les autres membres de la communauté qui ont une responsabilité et une obligation d'agir. Chacun doit être impliqué pour voir le changement historique qui doit être induit pour éliminer définitivement la violence sexiste.

En accusant certaines substances d'être à l'origine du problème, on fait en sorte que le doigt ne soit pas mis sur le véritable problème. Et c'est là un piège dangereux (États-Unis d'Amérique). Il est souvent plus facile de traiter un aspect superficiel de la violence que de creuser sous la surface et de faire face à la dure réalité : Pourquoi la violence à l'égard des femmes et des filles se produit-elle encore à des tels niveaux pandémiques?

Les femmes se doivent d'être obéissantes et soumises (Îles Salomon). Dans nombre de communautés, les rôles traditionnels des deux sexes restent ancrés dans la vie de tous les jours, réduisant au silence les femmes et offrant un terrain fertile au développement de la violence.

Nous ne pouvons pas travailler seuls, nous ne pouvons simplement pas travailler avec les femmes et les filles. Nous devons travailler avec les hommes

et les garçons parce que, tous ensemble, nous formons une communauté (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Pour passer des paroles à l'action, les communautés entières doivent travailler ensemble pour induire un changement durable.

Afin de pouvoir constater un changement, nous avons besoin du modèle Soroptimist International : éduquer, autonomiser et offrir des opportunités, conformément à ce qui est exprimé dans les déclarations suivantes : « Il n'est qu'un moyen de mettre fin à la violence à l'égard des femmes, et c'est d'éduquer l'ensemble de la communauté » (El Salvador); « En éduquant, nous pouvons prendre la décision de changer nos vies » (Rwanda); « Nous connaissons nos droits et cela rend les hommes moins puissants » (Sénégal); « Il est de notre devoir de nous plonger dans la société et de parler pour les femmes qui sont silencieuses, impuissantes et qui n'ont pas accès à l'information » (Gambie).

Soroptimist International, appuyé par toutes ces voix, exhorte par conséquent les Gouvernements, la société civile et tous les membres de la société à écouter réellement et à induire un changement, et formule les recommandations suivantes :

- Hiérarchiser et financer comme il se doit les politiques, programmes et interventions dans les domaines de l'éducation, de l'autonomisation et de la création de possibilités au premier chef, non seulement pour les victimes, les survivants ou les auteurs, mais également pour tous les hommes, femmes, garçons et filles en tant que membres de la communauté responsables;
- Reconnaître qu'en s'attaquant à la pandémie de violence à l'égard des femmes et des filles à l'aide d'une approche globale (par le biais de la législation et des systèmes judiciaires) mais également locale (en obtenant la participation et l'adhésion de l'ensemble de la communauté), nous parviendrons finalement à satisfaire toutes les parties et à voir un changement réel, durable;
- Institutionnaliser les responsabilités et les obligations de l'État et de chaque membre de la société afin de se pencher activement sur les causes véritables de la violence à l'égard des femmes et des filles;
- Veiller à ce que la violence à l'égard des femmes et des filles ne soit pas étiquetée comme relevant de la sphère privée et qu'elle ne soit par conséquent pas hors d'atteinte de l'État et/ou de la communauté;
- S'assurer que les mesures prises en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles qui sont axées sur la prévention ou la résolution sont systémiques et globales au lieu d'être fondées sur un projet et verticales;
- Mettre fin à toutes les approches, activités ou politiques qui défendent la dichotomie victime/sauveur; veiller à ce que les approches visant à éliminer la violence à l'égard des femmes soient constructives, respectueuses et fondées sur les droits de l'homme.

Lors de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme en 2012, l'organisation avait établi un partenariat avec l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses et l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines afin de dresser une liste des mesures prioritaires que les Gouvernements devaient adopter. Nous les rappelons ici :

- Comprendre que les femmes et les filles ne forment pas une catégorie homogène et qu'elles sont confrontées à la violence de manières très

différentes, en fonction du contexte et de l'origine géographique, politique, économique, sociale et culturelle, et agir en conséquence;

- Investir dans la prévention primaire de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes en fournissant aux jeunes (aussi bien filles que garçons) des outils permettant de reconnaître la violence, d'instaurer des relations saines et respectueuses et de comprendre que chacun a le droit de vivre une vie sans violence;
- En partenariat avec les filles et les jeunes femmes et la société civile, s'assurer que les programmes et les services sont non sexistes, appropriés et adaptés à chaque âge, notamment en offrant un accès à des espaces sécurisés adaptés aux besoins des filles;
- Renforcer les cadres et systèmes de justice pour qu'ils répondent aux besoins uniques des filles et des femmes et, si nécessaire, promulguer et appliquer de nouvelles lois susceptibles de prévenir les actes de violence à l'égard des filles et des jeunes femmes, et de poursuivre et de sanctionner leurs auteurs;
- Veiller à ce que les systèmes en place soient suffisamment solides pour recueillir et analyser des données sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes et y donner suite;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur la violence à l'égard des femmes et des filles qui soient complets, correctement financés et qui s'inscrivent sur le long terme. Ces plans devront également accorder une attention particulière aux filles et aux jeunes femmes et être élaborés en consultation avec elles;
- Investir dans des programmes d'éducation et de formation formels et informels destinés aux filles, garçons, femmes et hommes adultes, qui soient accessibles, acceptables, pertinents et de qualité, et les hiérarchiser; Ces programmes sont essentiels pour réaliser l'égalité entre les sexes et éliminer la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.